Ville d'Ussel
Pôle Vie Locale
Centre Communal d'Action Sociale

Folio n°

DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08 JUILLET 2025

Date de la convocation : 01 juillet 2025
Nombre de membres présents : 09
Nombre de membre en exercice : 17 Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de membres consultatifs : 2

Le huit juillet deux mille vingt-cinq a dix-sept heures,
le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire s'est réuni de nouveau à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Madame Marilou PADILLA RATELADE, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale

Etaient présents 09 membres du Conseil d'Administration :

- Membres à voix décisionnelle :
Madame Marilou PADILLA RATELADE, Madame Nicole BERTHON, Madame Christèle BOYER, Monsieur Adrien SEIXAS, Madame Marine COUZELAS, Madame Martine TABONE, Madame Marie France BOURQUIN, Madame Gisèle PATAUX, Madame Charlotte JEANNOT.

Secrétaire de séance :
Madame Marine AURIEL

Numéro : **DLAS20250708-002**

Matière : **8.2 – Aide sociale – Domaines de compétences par thèmes**

Objet : **ATELIERS DISCUSSIONS ET VIE QUOTIDIENNE : AUTORISATION DE MONSIEUR LE PRESIDENT A SIGNER UNE CONVENTION RELATIVE AUX ACTIONS D'INSERTION MISES EN PLACE DANS LE CADRE DU PACTE TERRITORIAL D'INSERTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CORREZE**

Considérant la volonté du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Ussel de mener des actions d'insertion sur le territoire de la Commune en faveur des publics en situation de précarité ;

Considérant la poursuite des ateliers « discussions et vie quotidienne » sur le territoire, en partenariat avec le Conseil Départemental ;

Considérant le soutien financier du Conseil Départemental par le biais du versement d'une subvention dans le cadre du Pacte territorial d'insertion ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Ussel à :

- conclure avec le Conseil Départemental de la Corrèze une convention relative à la poursuite des actions d'insertion financées dans le cadre du Pacte territorial d'insertion ; et
- signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait en Mairie d'Ussel, le 11/07/2025

Vice-Présidente du CCAS,
Conseiller Départemental
de la Corrèze,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'USSEL ★ MAIRIE 19200 USSEL

Marilou PADILLA RATELADE.

Accusé de réception en préfecture
019-261927511-20250711-DLAS20250708002-AI
Date de télétransmission : 11/07/2025
Date de réception préfecture : 11/07/2025